Chaussures antistatiques (A)

Objectif

Ce test permet de vérifier la protection contre l'électrocution (courant modéré) et la limitation de la décharge électrostatique.

Principe

La résistance électrique des chaussures est mesurée dans les conditions du laboratoire (23°C et 50% d'humidité) après conditionnement en atmosphère sèche et en atmosphère humide.
Un courant est appliqué et la résistance électrique est mesurée.

Type : Test physico-mécanique
Normes : EN ISO 20344 §5.13 / EN ISO 20345 §6.2.2.2
Produit : Chaussure
Critères : EPI / Risque mécanique
Composant : Chaussure entière

Dernière modification le 13/05/2025